



**Syndicat National des  
Enseignements de Second Degré**  
*Section départementale de Vesoul*  
**3 Impasse Saint-Vincent - 70000 Vesoul**  
Téléphone : 03.84.75.34.53  
Portable : 06.87.66.94.65  
E-mail : [couturiercyril@orange.fr](mailto:couturiercyril@orange.fr)

Mardi 6 décembre 2016

SNES 70 – FSU

A

Monsieur le président du Conseil départemental de Haute-Saône

Objet : demande d'audience

M. le président du Conseil départemental de Haute-Saône

Lundi 28 novembre 2016, le Conseil départemental a adopté le calendrier des fermetures des collèges Gérôme de Vesoul et Mathy de Luxeuil. Désormais, nous rentrons dans la phase de préparation des travaux pour accueillir les élèves de ces collèges dans leurs futurs établissements.

Aussi, nous souhaiterions vous rencontrer afin de connaître les procédures que le Conseil départemental souhaite mettre en place pour préparer ces travaux. Lors des débats sur les fermetures, vos représentants ont largement expliqué que la fermeture d'établissements devait permettre d'offrir de meilleures conditions de travail aux collégiens. Nous souhaitons vous présenter les attentes des collègues quant à ces travaux et à leur organisation. Il nous semble en effet primordial que les personnels de ces futurs établissements puissent afficher clairement leurs besoins. De même, nous souhaiterions savoir comment les personnels seront associés à ces réflexions.

Mais la proposition de travaux faite au collège Cassin de Noidans nous fait craindre que le Conseil départemental n'ait pas pris la mesure des nécessités pédagogiques liées à ces travaux.

Enfin, il nous semble souhaitable qu'un représentant de chaque collège restructuré soit présent à cette audience.

Dans l'attente de votre réponse et restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le président, mes plus respectueuses salutations.

Le secrétaire départemental du SNES-FSU

Cyril Couturier

06.87.66.94.65

[couturiercyril@orange.fr](mailto:couturiercyril@orange.fr)